

FONTAINE

rive gauche

votre magazine municipal •

392
octobre 2024

ville-fontaine.fr



DOSSIER •

**FONTAINE S'ENGAGE POUR LA
RÉUSSITE ÉDUCATIVE**



Ville de
FONTAINE

10

DOSSIER ♦

Fontaine s'engage pour la réussite éducative



LES ACTUS ♦



5 Maison des associations

7 Sécurité

GRAND ANGLE ♦



17 Une nouvelle déchèterie à Fontaine

SORTIR ♦



18 Les Forestivités

19 Conférence déjantée et musiques du monde

**LIBRE
EXPRESSION ♦**
21

VIE PRATIQUE ♦
22

FONTAINE
rive gauche

392
octobre 2024

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directeur de la communication : Jules Nale

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Rédaction : Nathalie Pascal, Lydie Chevallier, Jules Nale

Photographies : Philippe Tripiér

Conception graphique : Adrien Pinna

Service communication de la Ville de Fontaine,

89 mail Marcel Cachin, 38600 Fontaine.

communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Champagnac
5 Rue Félix Daguerre, 15000 Aurillac
04 71 48 51 05

Diffusion : Géo diffusion

Tirage : 11 500 exemplaires

Dépôt légal : 4^e trimestre 2024

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :

communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20





Franck Longo, Maire de Fontaine

Des moyens supplémentaires pour la sécurité

”
Nous avons adressé une lettre au Premier ministre, pour souligner la demande de moyens et de renforts supplémentaires. La sécurité des Fontainois est notre priorité, au-delà des divergences politiques.”

Chers Fontainois, Chers Fontainoises,

Depuis plusieurs mois, notre agglomération est touchée par une guerre des gangs. Fontaine n'est malheureusement pas épargnée. Pour lutter contre ces trafics, la Ville a déployé depuis le début du mandat 30 nouvelles caméras de vidéosurveillance et 30 nouvelles seront déployées dans le courant de l'année 2025. Je proposerai au budget d'augmenter le nombre d'agents de la police municipale, après l'augmentation de 30% de ses effectifs en début de mandat. Ces nouveaux agents viendront ainsi renforcer la présence humaine sur le terrain. Seule, la Ville ne pourra pas faire face à cette montée de la violence. C'est ainsi qu'avec les présidents des groupes politiques, nous avons adressé une lettre au Premier ministre, pour souligner la demande de moyens et de renforts supplémentaires. La sécurité des Fontainois est notre priorité, au-delà des divergences politiques.

Je poursuis mes rencontres de quartier dans les 9 secteurs de la ville en octobre. L'occasion d'écouter et d'expliquer à nos habitants les nombreux travaux en cours pour moderniser les voiries et les réseaux dans Fontaine, notamment

avec la rénovation des réseaux souterrains datant parfois de plus de 60 ans. La petite Saône sera redécouverte au printemps et l'avenue Ambroise Croizat sera terminée début 2025 avec des trottoirs élargis, une piste cyclable et des aménagements pour ralentir la circulation. Nous avons également inauguré la nouvelle entrée du parc de la Poya, avec 40 arbres plantés, dont des arbres fruitiers.

La vie culturelle et associative de Fontaine est toujours aussi dynamique en cette rentrée avec en octobre la Journée de la non-violence qui témoignent de notre engagement à lutter contre toutes ses formes. La médiathèque sera également à l'honneur avec l'installation de quatre Fontaines à Livres et l'inauguration du square Elisabeth et Robert Badinter.

Le dossier de ce mois-ci met une nouvelle fois en avant l'importance de l'éducation avec les plus de 700 000€ par an pour améliorer nos écoles. Cette rentrée, une classe pour les enfants de moins de 3 ans a ouvert à la maternelle Maurice Audin, et les cantines scolaires bénéficient d'un nouveau prestataire, Guillaud traiteur, dont la qualité des repas est appréciée.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr

et sur les réseaux sociaux





Stationnement : nouvelle zone bleue !

Une partie des places situées boulevard Paul Langevin ont été mises en zone bleue pour une durée maximum de 10h de stationnement. L'objectif est de générer une rotation plus dynamique des places afin de faciliter l'accès aux commerces. Cette réglementation nécessite une mise en place visible au niveau du pare-brise avant d'un disque de stationnement réglementaire. La Ville continue ainsi de lutter contre les véhicules ventouses.

Plus d'infos
ville-fontaine.fr



La santé mentale en mouvement

La 35^e édition des semaines d'information sur la santé mentale se déroulera du 7 au 20 octobre, sur le thème *En mouvement pour notre santé mentale*. À Fontaine, plusieurs rendez-vous sont proposés : exposition, temps d'échanges, ateliers, balades ludiques, rencontre littéraire. Retrouvez le programme complet sur ville-fontaine.fr

Plus d'infos
Espace santé
04 76 26 63 46



Événement

FÊTE MÉDIÉVALE : PLUS DE 4 000 PERSONNES PRÉSENTES !

Le 21 septembre dernier la Ville a organisé la 4^e édition de sa Fête médiévale au parc Karl Marx. Cette édition a permis aux participants de replonger à l'époque du Moyen-Âge le temps d'une journée.

Succès pour la 4^e édition de cette Fête médiévale qui a réuni plus de 4 000 personnes ! De nombreuses animations ont ravi petits et grands.

Le Moyen-Âge à la portée de tous

Toutes les animations étaient gratuites afin de permettre au plus grand nombre d'y participer. Au programme de cette Fête médiévale : campement d'époque où de nombreux artisans ont présenté des produits locaux et des éléments de décoration, reconstitution de la vie quotidienne, combats chevaleresques, démonstrations d'acrobaties et de jongleries inspirées des troubadours, initiation à la danse médiévale... La journée s'est clôturée par un banquet traditionnel.

Valoriser le patrimoine fontainois

La Fête médiévale se déroule traditionnellement lors du week-end des Journées du patrimoine. Une journée ouverte à tous et en accès libre pour éveiller les curiosités et promouvoir notre patrimoine local avec en toile de fond le château Borel.



Jumelage : visite du Maire à Schmalkalden

Le 22 août dernier, Le Maire Franck Longo était en déplacement à Schmalkalden en Allemagne, ville jumelée avec Fontaine. Des projets d'échanges culturels entre les jeunes de Fontaine et Schmalkalden ont été évoqués.





Vie associative

UNE NOUVELLE MAISON DES ASSOCIATIONS

Le 13 septembre dernier a eu lieu l'inauguration de la maison des associations Nelson Mandela.

Un outil supplémentaire pour les associations

Cet espace entièrement dédié au tissu associatif de la ville va permettre de développer des activités dans des salles de qualité. Ce temps inaugural a rassemblé plus de 150 acteurs associatifs.

La création de cette maison des associations Nelson Mandela est un engagement que la Ville a pris pour répondre aux besoins croissants des associations. Un espace qui permettra d'échanger et de créer des projets en commun. Désormais, le service des sports et de la vie associative est installé au sein de la maison des associations pour faciliter le dialogue entre la Ville et l'ensemble des acteurs associatifs. Les associations pourront bénéficier d'une salle de spectacle, de salles de travail et de matériels de qualité pour leurs activités. Pour répondre du mieux possible aux besoins des associations fontainoises, la Ville a notamment créé deux nouveaux postes :

- Le premier est un poste d'agent d'accueil, dont la mission est de faciliter le lien avec le public, d'assurer un service d'information et de gestion des demandes.
- Le second est un poste de coordinateur culturel, chargé de promouvoir et de dynamiser les initiatives culturelles et associatives locales, tout en favorisant les synergies entre les différentes associations de la commune.

Forum des associations : le rendez-vous de nos associations !

Le 7 septembre dernier avait lieu le 5^{ème} forum des sports et de la vie associative de Fontaine au parc de La Poya.

Comme chaque année de nombreuses associations fontainoises se sont rassemblées au parc de La Poya pour permettre au plus large public de découvrir l'ensemble des activités associatives accessibles à Fontaine. Engagement humanitaire, clubs sportifs ou culturels, c'est plus de 80 associations qui étaient au rendez-vous !



Parole d'élus

"Cette maison des associations est avant tout la concrétisation d'une promesse que nous avions faite aux associations. Ce lieu est conçu pour être un espace de travail et d'échanges mais aussi un lieu de vie, d'animation, un espace où les synergies se créent pour construire ensemble des actions pour les Fontainois."

Fabrice Ferrand, Adjoint aux Sports et vie associative



Centre nautique : plus de 8 900 entrées durant la saison estivale !

Cet été encore, le centre nautique municipal Lino Refuggi a connu un franc succès avec une affluence en net augmentation comparée (+13%) à l'année 2023. Plus de 8 900 personnes ont pu venir se baigner et profiter des équipements mis à disposition par la Ville pour passer un agréable été durant les 42 jours d'ouverture.



Font' aime le sport : du nouveau pour les vacances d'automne !

Font' aime le sport propose pendant les vacances des animations par demi-journée : trampoline, promenade, parcours acrobatique, jeux d'adresse etc.. Tarif unique de 3€ la demi-journée pour les Fontainois et 6€ pour les extérieurs. Des animations accessibles au plus grand nombre pour découvrir des sports et des activités ludiques et originales.



Défibrillateurs : 33 appareils disponibles sur la commune

La Ville de Fontaine s'engage pour la sécurité des habitants avec notamment le renouvellement de son parc de défibrillateurs automatisés externes (DAE) accessibles à tous.

Un appareil essentiel pour intervenir rapidement et efficacement en cas d'arrêt cardiaque.

Ces appareils sont conçus pour être utilisés par tous les citoyens, sans formation spécifique. Une fois déclenché le DAE donne des instructions claires et précises pour l'utilisateur en attendant l'arrivée des secours.

Flashez ce QR code pour accéder à la carte interactive :



Plus d'infos
ville-fontaine.fr



Événement

RÉOUVERTURE DE LA SOURCE : UNE RÉUSSITE !

Plus de 1 000 personnes ont célébré avec enthousiasme la réouverture de La Source les 26, 27 et 28 septembre derniers. Après plusieurs mois de travaux, cet équipement culturel phare de la Ville a proposé 3 jours festifs avec une programmation riche et variée.

La Source est un lieu de rencontres et d'échanges pour les habitants. Cette réouverture était sous le signe d'une programmation éclectique. La Source continue de se réinventer pour répondre aux attentes d'un public toujours plus large.

Ambiances musicales et festives

Le jeudi, Souad Massi, l'une des plus belles voix d'Afrique du Nord, a offert un concert d'ouverture intense en présentant son nouvel album, Sequana. En première partie, Milena a enchanté le public avec ses chansons folk mélancoliques. Le vendredi, un blind test musical a eu lieu, suivi des créations des professeurs du conservatoire et de l'équipe de La Source. DJ Fémer, formé pour l'occasion, a animé la soirée, tandis que le collectif Alderran a fait vibrer le public au son d'une techno-transe solaire. Le samedi soir, une soirée endiablée et déguisée était animée par le Pasha Disco club, un spectacle musical avec 12 musiciens et comédiens. La Roller Disco Party a été annulée en raison de la météo, mais sera reportée en début d'année 2025.

Une saison culturelle pour tous

La nouvelle saison culturelle s'adresse à tous. Le public habitué de la Source retrouvera les concerts qui font l'essence de cet établissement mais la programmation s'élargit avec notamment des spectacles familiaux et jeunes publics. Pour cette nouvelle programmation, la Ville désire que les personnes sourdes et malentendantes puissent également profiter de notre salle de concert. Pour cela, le 3 décembre prochain lors du concert de Delaurentis, des gilets vibrants seront mis à disposition des personnes sourdes et malentendantes pour que celles-ci puissent ressentir la musique par le biais de vibrations. Un concert immersif et inclusif ! L'objectif est de répondre aux envies et aux goûts du plus grand nombre. Alors, soyez curieux et n'hésitez pas à pousser les portes de La Source !

Plus d'infos
lasource.fr



Parole d'élue

"Après plus d'un an de travaux à la suite de l'incendie qu'a subi La Source, c'est un plaisir de réouvrir les portes de cet établissement avec une programmation toujours plus inclusive, notamment avec des spectacles à destination des familles !".

Isabelle Ribeiro, Adjointe à la Culture et vie démocratique



Sécurité

SÉCURITÉ : PLUS DE MOYENS POUR LA VILLE DEMANDÉS À L'ÉTAT

Face à la recrudescence de la guerre que se livrent les gangs sur l'agglomération grenobloise qui n'épargne malheureusement pas Fontaine, le Maire Franck Longo et les différents groupes politiques du Conseil municipal ont co-signé une lettre adressée au Premier ministre pour que l'État renforce la sécurité sur le territoire.

Depuis le début de l'année 2024, l'agglomération grenobloise a été le théâtre de 21 fusillades, dont 12 depuis le 30 juillet dernier. La Ville de Fontaine a déployé des moyens conséquents pour assurer la protection des Fontainois tels que l'augmentation des effectifs et l'armement de la police municipale ou encore le renforcement du réseau de vidéoprotection. Malgré cela, la commune a été particulièrement touchée avec, ces dernières semaines, plusieurs échanges de tirs à l'arme de guerre aux abords des points de deal, dont un a malheureusement entraîné un décès le dimanche 15 septembre.

Dans leur lettre du 16 septembre adressée au Premier ministre, les élus fontainois ont appelé l'État afin qu'ils déploient des moyens nationaux adaptés à la situation de violence actuelle.

En appel à l'aide de tous les acteurs

Les mesures déployées jusqu'ici semblent insuffisantes pour endiguer la vague de violence. La police municipale, bien que mobilisée, ne peut à elle seule faire face à l'ampleur de la crise. Les élus de Fontaine reconnaissent le dévouement et le professionnalisme des forces de la police nationale et municipale, dont l'engagement sur le

terrain est remarquable. Cependant, les moyens humains et techniques dont elles disposent sont clairement insuffisants pour contenir cette escalade de violence. C'est pourquoi les élus ont sollicité des renforts supplémentaires de la police nationale sur la commune, en particulier dans le secteur Maisonnat/Fontainades.

Une nécessité d'intervention de l'État

Les élus ont demandé à l'État de mettre à disposition des moyens renforcés et accrus. Ces ressources sont indispensables pour faire face à cette situation d'urgence et restaurer la sécurité à Fontaine. La ville doit être un lieu de vie paisible et il est impératif d'agir tous ensemble pour protéger les habitants.

Depuis le début du mandat, Fontaine renforce ses moyens en matière de sécurité :

- Création d'une brigade cynophile
- 14 policiers municipaux, 1 équipe de jour et 1 équipe de soirée
- 2 agents de surveillance de la voie publique
- 70 caméras déployées d'ici 2026 pour un coût total d'1 million d'euros



Un square pour honorer les époux Badinter

Le 9 octobre prochain la Ville de Fontaine inaugurera le square Élisabeth et Robert Badinter (ex square Jean Jaurès), derrière la médiathèque, en hommage aux deux grandes figures de la justice et des droits humains en France. Cet événement prendra place le jour même du 43^e anniversaire de l'abolition de la peine de mort, une avancée historique obtenue grâce au courage et à la détermination de Robert Badinter à l'époque Garde des Sceaux, qui a défendu cette cause avec conviction devant l'Assemblée Nationale en 1981.

 Plus d'infos
ville-fontaine.fr



Éclairage public : 80% des lampadaires remplacés d'ici 2025

La Ville de Fontaine s'est engagée dans la rénovation de son parc d'éclairage public avec le remplacement des anciens luminaires très énergivores par des luminaires à Led.

D'ici 2025, 1311 luminaires vétustes seront remplacés. Ces travaux représentent un budget global de 430 000 €. La modernisation de l'éclairage public va permettre une diminution des consommations énergétiques d'électricité de 50% avec également à la clé une nette amélioration du confort visuel dans nos rues et un respect de la biodiversité. Depuis le lancement de ce programme, plus de 30 rues de la ville ont déjà vu leurs luminaires changés, entre le pont d'Escanglon, la rue des Alliés et la rue Charles Michel.

En parallèle de ces travaux de modernisation, et toujours dans une logique de préservation de l'environnement mais aussi d'économies d'échelle, la Ville a décidé l'extinction de l'éclairage public en coeur de nuit. Malgré la hausse drastique des prix de l'électricité, la Ville réalise plus de 100 000 € d'économies chaque année depuis la mise en place de cette mesure.

Avec le changement de 80% des lampadaires, l'installation de boîtiers différenciés d'ici 2025, il sera possible de procéder à l'abaissement de l'intensité lumineuse dans certains secteurs. Une gestion toujours plus précise et responsable de notre consommation d'énergie.



Urbanisme

UNE NOUVELLE ENTRÉE POUR LE PARC LA POYA

A proximité du terminus du tram, cette nouvelle entrée fraîchement inaugurée est une nouvelle extension du parc La Poya avec des aménagements invitant à la promenade avec plus 40 arbres plantés. Une extension de verdure et une première pierre de l'écoquartier des Portes du Vercors.

41 arbres plantés

Inaugurée en présence du Maire de Fontaine, Franck Longo et du Vice-président de la métropole Renzo Sulli, le 9 septembre, la nouvelle entrée du parc La Poya se situe tout près du terminus du tram, au niveau du parking de l'ancienne discothèque le Drac Ouest. Avec un parvis accessible aux personnes à mobilité réduite et une longue table pour les pique-niques en famille. Ce nouvel espace a été conçu pour devenir un lieu de rencontre et de promenade. La présence de 41 arbres dont des arbres fruitiers en libre accès et d'une pergola garantiront des espaces de fraîcheur en été.

3 700 m² de nature créés

Cet aménagement est aussi le moyen d'embellir l'entrée de la ville en mettant en valeur le parc mais aussi le château de la Rochette. Le secteur

devient ainsi moins routier et plus vert avec 3 700 m² de bitume enlevé pour retrouver de la pleine terre et faciliter l'infiltration des eaux de pluie.

Dans la continuité de cette nouvelle entrée, la remise à l'air libre de la Petite Saône rue du Colonel Manhès sera inaugurée au printemps 2025. Autour du cours d'eau, une large place sera donnée aux cheminements piétons et aux espaces d'observation où la biodiversité pourra se développer.



Parole d'élus

"C'est une première étape importante dans l'avancement du projet Portes du Vercors, un écoquartier dont les bâtiments seront de haute qualité environnementale. 190 logements verront le jour en 2027."

Laurent Thoviste, Adjoint à l'urbanisme, au cadre de vie, au renouvellement urbain et à la politique de la ville

LA 1/2h FONTAINOISE

Des usagers des maisons des habitants ont interrogé les élus lors du Conseil municipal du 16 septembre.

Est-ce possible d'installer des jeux pour différentes tranches d'âges à côté, voire à la place de l'araignée située à proximité des écoles Tavel et Balmes ?

Réponse de Frédéric Quantin, Conseiller délégué à la propreté urbaine, espaces verts et éclairage

Les travaux de changement de l'aire de jeux dans le square des Floraliés sont terminés malgré les intempéries de ces dernières semaines qui les ont ralentis. Le jeu installé est une maison perchée avec toboggan, mur d'escalade, perche de pompier, horloge et panneau musical. Des jeux destinés aux enfants de plus de 2 ans et qui ont été faits à 68 % de matériaux recyclés. Le montant des travaux s'élève à 28 500 €.

Les habitants du quartier ont été conviés à une visite du jeu le 24 septembre dernier en présence du Maire. L'occasion de rappeler que ce type d'investissement favorise des zones de jeu libres, gratuites et accessibles à toutes et tous. Un moyen également de favoriser une dépense physique quotidienne de façon ludique !

Pourquoi l'accueil de loisirs est plus cher et pourquoi devons-nous apporter nos propres goûters ?

Réponse Julien Bouvier, Adjoint à l'enseignement et l'éducation populaire

La refonte des tarifs des accueils de loisirs est une mesure nécessaire qui a permis de financer des postes d'animateurs.

Il est à noter que les tarifs n'avaient pas évolué depuis 3 ans et qu'il fallait prendre en compte le temps méridien. L'évolution des recettes a entièrement été dédiée à l'embauche pérenne de 7 animateurs mutualisés au 1er février 2024 qui permettent d'ouvrir des places en accueil de loisirs. Les 11 autres postes d'animateurs mutualisés au 1er septembre se fait sans augmentation de tarifs mais par une réorganisation des services. La suppression des goûters répond à un objectif de réduction des dépenses (représentant 8 000€ d'économie par an pour les 4 accueils de loisirs mais aussi à des contraintes fortes en matière d'hygiène et de réglementation qui obligent à proposer des goûters en emballages individuels souvent de mauvaise qualité. Nous avons préféré laisser aux familles le choix du goûter, en leur laissant le soin de privilégier le fait maison.

Posez votre question par mail ou téléphone
democratie.participative@ville-fontaine.fr
04 57 38 50 25

Prochain Conseil municipal
le 18 novembre à 19h - Hôtel de ville
f Ville de Fontaine + Facebook live



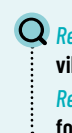
Conseil municipal Retour sur la séance du 16 septembre

Vente du « foyer Monmousseau » au Fonds de dotation « Fonds Sauvegarde Isère »

À la suite de la vente du Foyer à la Sauvegarde de l'Isère, le Foyer Monmousseau va devenir un lieu de médiation familiale. Le Conseil municipal a voté à l'unanimité cette vente qui permettra au bâtiment d'être utilisé dans son entièreté.

À la suite de travaux, un « Point clé médiation du pôle famille » verra le jour dans ce bâtiment. Le "Point clé médiation" est une structure dédiée aux parents séparés en conflit. Il propose aux personnes un accueil accompagné de professionnels dans un lieu neutre. Dans le cadre d'une garde alternée, il facilite le passage d'un parent à un autre lorsque ceux-ci n'arrivent plus à communiquer. Pour l'enfant, il offre un lieu rassurant qui le protège du conflit parental. Une vente qui sera réalisée pour un montant de 280 000 €.

 Adoption à l'unanimité :
35 voix pour

 Retrouvez l'ensemble des délibérations sur
ville-fontaine.fr
Replay également disponible sur
fontube.fr



FONTAINE S'ENGAGE POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Avec plus de 700 000 € votés cette année, un nouveau prestataire de la restauration scolaire qui propose des produits issus à 70 % des circuits courts, la création d'une classe unique de toute petite section, le recrutement d'animateurs pour garantir des places en centre de loisirs et 29 atsem au service des enfants, la Ville de Fontaine poursuit son engagement pour la réussite éducative des jeunes Fontainois. L'assiduité des élus dans les conseils d'école témoigne aussi de l'investissement de la Municipalité dans le domaine de l'éducation.

LA RENTRÉE SCOLAIRE FONTAINOISE EN CHIFFRES



69

nouveaux ordinateurs installés dans les classes des écoles élémentaires depuis le début du mandat

18

postes mutualisés d'animateurs

29

atsem au service des enfants

1767 élèves

dont 666 élèves en maternelle 1 101 élèves en école élémentaire

100 %

de produits français à la cantine



+ de 700 000 €

de travaux par an dans les écoles



Une Municipalité très investie dans les conseils d'écoles

Le conseil d'école est une assemblée essentielle pour l'organisation des écoles maternelles et élémentaires. Il établit le règlement intérieur, participe à l'adoption du projet d'école, définit les activités scolaires et périscolaires et donne son avis sur divers sujets tels que l'intégration des enfants handicapés et la sécurité. Composé du directeur (président), des enseignants, du Maire ou d'un Conseiller municipal, de représentants des parents et du délégué départemental de l'éducation, il se réunit au moins une fois par trimestre. Depuis 2020, 198 conseils se sont tenus à Fontaine, avec un taux de présence des élus de la Ville de Fontaine de 97 % (6 absences entre 2020 et 2022, aucune en 2023 et 2024). Conscient du rôle crucial de cette assemblée pour la bonne gestion et l'organisation de la vie scolaire, le Maire Franck Longo et les élus se mobiliseront cette année encore pour participer aux conseils d'écoles.



97 %
de présence
des élus



LES PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024

Afin de poursuivre l'amélioration des infrastructures scolaires, la Municipalité a fait le choix de réaliser une nouvelle série de travaux de réfection et d'aménagements dans les écoles fontainoises. Zoom sur les principales opérations réalisées.

Les opérations de rénovation dans les écoles ont été réalisées notamment au cours de l'été afin de garantir des conditions d'apprentissage optimales et sécurisées pour tous les élèves dès la rentrée. Le montant total des travaux effectués s'élève à plus de 700 000 € sur l'année.

École maternelle Paul Langevin : une toiture rénovée

Des travaux de rénovation de la toiture de l'école maternelle ont été réalisés : changement de la couverture de 755 m², désamiantage et renforcement de l'isolation avec pose de laine de roche. Coût total : 203 090 € TTC

École élémentaire Jules Ferry : renfort du bâtiment central

Des travaux de réfection ont été effectués sur la toiture du bâtiment central de l'école incluant la pose de 340 m² de tuiles ainsi que le renfort de la charpente et la reprise de la zinguerie. Coût total : 80 559 € TTC.

Restaurant des écoles des Balmes et Marguerite Tavel : rénovation de la toiture

Le restaurant scolaire a bénéficié d'une réfection du revêtement extérieur de sa toiture. Ces travaux ont inclus la fourniture et la pose de 246 m² de bacs zinc ainsi que la pose d'un isolant. Coût total : 54 799 € TTC

École élémentaire Anatole France : une nouvelle clôture

Début juillet, la clôture en béton de l'école élémentaire Anatole France avait été détériorée, laissant les élèves sans protection. Des clôtures provisoires avaient alors été installées, et fin août, une clôture définitive de 47 mètres linéaires, perméable à l'eau et conforme au Plan de prévention des risques d'inondation, a été mise en place. Coût des travaux : 4 427 € TTC

Quatre nouveaux jeux installés à la maternelle Maurice Audin

Quatre nouveaux jeux ont été installés à l'école maternelle Maurice Audin et les sols des 2 autres zones de jeux ont été rénovés pour un coût de 59 138 € TTC. Les écoles Ancienne mairie et Jeanne Labourbe ont chacune été équipées d'un jeu de marelle. Par ailleurs, les systèmes d'alarme intrusion des écoles Jeanne Labourbe ont été remplacés pour un montant de 5 465 € TTC.

Raccordement à la fibre optique

Des travaux de raccordement à la fibre optique ont été réalisés dans les écoles Jeanne Labourbe, Ancienne mairie et Anatole France, prioritaires en raison de leur éloignement du réseau de la Ville et des dysfonctionnements en téléphonie et informatique. D'autres écoles seront bientôt raccordées.
Coût des travaux déjà effectués : 53 634 €



LA FUTURE ÉCOLE ROSE VALLAND REMPLACERA ROBESPIERRE

Le futur groupe scolaire Rose Valland remplacera l'actuel groupe scolaire Robespierre. Il pourra accueillir environ 435 enfants au sein d'installations modernes et respectueuses de l'environnement. Zoom sur cet ambitieux projet.

Ce sont les élèves eux-même qui ont choisi le nom de leur futur groupe scolaire lors d'un vote en juin dernier. Le nom de Rose Valland, une célèbre résistante iséroise a été retenu. Le groupe scolaire Rose Valland comprendra 6 classes maternelles et 10 classes élémentaires, ainsi qu'un restaurant scolaire pouvant accueillir 280 enfants et 20 adultes.

Vers un cadre d'apprentissage de qualité

Les nouveaux bâtiments permettront d'organiser des activités périscolaires qui se dérouleront le matin, à midi et le soir. L'objectif est de créer un cadre d'apprentissage de qualité. L'accent est mis sur la qualité de vie et un usage optimisé des espaces. De plus, le projet inclut un dispositif Rased (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) pour soutenir les élèves en difficulté.

Un projet respectueux de l'environnement

L'objectif environnemental est de construire un bâtiment exemplaire avec des caractéristiques de haute qualité. Cela comprend l'utilisation de chaleur renouvelable et la réduction de la consommation d'énergie. Le site, situé près de l'école actuelle et du gymnase Vial, appartient à la commune et sera accessible par un parvis

piéton végétalisé. Des aménagements naturels, comme la forêt urbaine près de l'allée de Gève, ont déjà été réalisés et d'autres espaces végétalisés seront créés en partenariat avec le Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère.

Un projet concerté

L'architecte choisi pour ce projet est le cabinet Dominique Coulon. Entre 2022 et 2023, plusieurs échanges ont eu lieu sur les exigences techniques et environnementales, ainsi que des réunions avec des enseignants et l'inspection de l'Éducation nationale pour optimiser les espaces du futur groupe scolaire.

Les prochaines étapes

Le cabinet d'architecte doit désormais fixer l'enveloppe prévisionnelle des travaux, qui servira de base pour le dossier de permis de construire. Ce projet, a actuellement pris du retard provenant des délais administratifs liés au PPRI, pour l'intégrer dans le PLUi.

Le calendrier prévisionnel indique une validation du permis de construire début 2026 et un déroulement du chantier courant 2026 - 2027.



Des produits 100% français à la cantine

Depuis cet été, c'est Guillaud traiteur qui fournit les repas aux enfants des accueils de loisirs et depuis cette rentrée il livre également les restaurants scolaires. 100% des produits utilisés par ce prestataire sont français et 70 % des matières premières achetées sont locales. Guillaud Traiteur, très engagé pour l'environnement, utilise en effet majoritairement les circuits courts : maraîchage local et transformation des légumes sur place. De plus les produits sont bio ou labellisés, le pain est bio et semi-complet. Nouveauté également, à la demande des parents, les menus comportent systématiquement 4 composantes : une entrée, un plat avec protéines, un accompagnement avec légumes frais et féculents et un produit laitier ou un dessert. Cela permet aux enfants qui n'apprécient pas le plat principal de manger autre chose que le produit laitier ou le dessert.

Un nouveau nom pour l'école Ancienne mairie ?

C'est en tous cas la démarche engagée par les enseignants et les élèves de CM1 et CM2 de l'école. Tout comme le changement de nom de l'école Robespierre, le choix du nom de l'école s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale de féminisation des espaces publics depuis le début du mandat. Les élèves de l'école devront formuler 5 propositions de nom qu'ils soumettront au vote des Fontainois lors d'une consultation citoyenne organisée avec leurs enseignants. On en reparle très bientôt...



29 atsem au service de vos enfants

Avec 29 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (atsem) dédiés aux enfants dans les établissements scolaires, la Ville de Fontaine dépasse largement les exigences réglementaires en matière de présence de ces professionnels. En effet, la réglementation stipule qu'il doit y avoir au moins une atsem par école. À Fontaine, les enfants bénéficient de presque une atsem par classe.

Les atsem assistent le personnel enseignant pour l'accueil, la préparation et/ou l'animation d'activités pédagogiques, l'hygiène des très jeunes enfants. Ils assurent la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel utilisés directement par les enfants. Ils peuvent également être chargés de la surveillance des enfants dans les cantines et les accueils de loisirs ou de l'accompagnement lors des sorties scolaires. Ils accompagnent aussi les enfants vers plus d'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motricité...).



CRÉATION D'UNE CLASSE UNIQUE DE TOUTE PETITE SECTION

Depuis septembre, un nouveau dispositif a vu le jour à l'école maternelle Maurice Audin, avec la création d'une classe de toute petite section, dédiée spécifiquement aux enfants nés entre janvier et juin 2022.

La création d'une toute petite section n'est pas une obligation, mais soucieuse d'offrir les meilleures chances de réussite éducative aux tout-petits, la Municipalité a fait le choix d'optimiser ce dispositif déjà existant sur la commune. En effet, les enfants étaient jusqu'ici scolarisés dans plusieurs écoles fontainoises. Sur proposition de l'Éducation nationale et aux regards des problématiques posées par l'éparpillement des enfants, la Ville a décidé de créer une classe unique. Bien que basée à l'école maternelle Maurice Audin, cette classe est accessible à tous les enfants de la commune. Elle peut accueillir 20 élèves. Par la suite, l'entrée en petite section se fait dans l'école de secteur rattachée au domicile des enfants.

Préparer les enfants à la vie scolaire

Les classes de toute petite section sont destinées aux enfants âgés de 2 à 3 ans, pas encore concernés par la scolarité obligatoire. Elles favorisent l'éveil et préparent les tout-petits à entrer dans le monde scolaire en abordant prioritairement le développement du langage, de la motricité et les interactions sociales. Elles sont particulièrement adaptées aux enfants qui n'ont pas eu d'expérience en mode de garde collectif.

Répondre aux besoins des tout-petits

Afin de garantir un accueil de qualité aux tout-petits, les services périscolaires et petite enfance de la Ville ont travaillé en étroite collaboration avec l'Éducation nationale un projet global d'accueil de l'enfant pour être au plus près des besoins de l'enfant en terme de rythme, d'éveil, d'accompagnement... Des travaux d'aménagements ont été réalisés (meubles à hauteur d'enfants, robinets adaptés) et du matériel spécifique (kits de motricité, tapis...) a été mis à disposition. Au total, la Ville a investi près de 5 000 €.

Un accueil échelonné est proposé le matin pour faciliter l'arrivée des enfants. Un lieu et des temps spécifiques sont prévus pour les repas. L'encadrement est renforcé par la présence d'une atsem et d'une auxiliaire de puériculture dédiées. Des formations sont aussi prévues pour le personnel en charge de l'accueil de ces enfants. Enfin, tout au long de l'année, des projets impliquant plusieurs services de la Ville sont aussi organisés : interventions musicales, sessions avec la ludothèque...

Plus d'infos
Espace famille
14 boulevard Joliot-Curie
04 57 38 50 10



L'ESPACE FAMILLE RÉPOND AUX QUESTIONS DES PARENTS

L'espace famille, situé à la maison des habitants George Sand est un lieu d'accueil pour faciliter la vie des parents et répondre à toutes leurs questions sur l'accueil de leur enfants à l'école et en dehors. En voici quelques exemples.

1/ Pourquoi dois-je renouveler le dossier d'inscription de mon enfant à chaque rentrée scolaire ?

Le renouvellement du dossier d'inscription permet de mettre à jour les changements familiaux, de récupérer des documents à jour (vaccins récemment effectués, quotient familial) et de pouvoir inscrire vos enfants aux activités périscolaires et extrascolaires.

2/ Que faire si mon enfant a des intolérances ou allergies alimentaires, une maladie chronique ou un handicap ?

Lors de l'inscription à l'Espace famille, les parents doivent signaler les allergies, intolérances alimentaires, handicaps ou maladies chroniques. Ils doivent ensuite contacter le directeur de l'école pour organiser une rencontre avec le médecin scolaire et l'équipe éducative afin de mettre en place un projet d'accueil individualisé (PAI). L'enfant peut être accueilli en périscolaire dès que le PAI est signé.

3/ Quels types de menus sont proposés chaque jour à la cantine ?

Chaque jour, 2 menus sont proposés aux élèves : classique (avec viande ou poisson selon les jours) et végétarien. Les élèves ont alors toujours une alternative à la viande. Cela permet de respecter les régimes de chacun tout en rationalisant les coûts.

4/ Mon enfant est inscrit en périscolaire du soir, quelles activités peut-il faire ?

Les activités varient selon l'âge et les sites, avec des plannings affichés. Pour plus d'informations, il faut contacter les responsables de proximité. Plusieurs types d'activités sont proposées : activités libres, ponctuelles ou par cycle, animations d'intervenants d'autres services de la Ville ou d'associations partenaires et ateliers « Je fais mes devoirs ».

5/ Qu'allez vous mettre en place pour augmenter les places en accueil de loisirs ?

Les difficultés de recrutement d'animateurs sont constatées partout en France. La Ville a donc décidé de trouver des solutions co-construites avec les parents :

- Revalorisation du salaire des animateurs quelque soit leur niveau de qualification.
- Création de 7 poste mutualisés entre le périscolaire et l'extrascolaire dès le 1er février 2024 et 11 postes supplémentaires dès le 1er septembre 2024. Aussi, la Ville s'engage dans une politique de formation de ses jeunes dans le secteur de l'animation avec la mise en place de 2 dispositifs : le bafa Ville et le bafa Interco. Des aides qui ont permis de former en 2023 39 jeunes et en 2024 56 (soit une augmentation de 44%). La finalité de ce dispositif étant de permettre à des jeunes fontainois de se former et de venir travailler dans les accueils de loisirs de la ville pour pallier au déficit d'animateurs.



2

QUESTIONS À Julien Bouvier

Adjoint à l'enseignement et l'éducation populaire

Quels sont vos objectifs à l'occasion de cette rentrée 2024 à Fontaine ?

Nous voulons rendre les enfants acteurs de leur scolarité. Avec le projet de spectacle vivant Myla et l'arbre bateau, par exemple, les enfants de 5 classes de différentes écoles vont bâtir ensemble une représentation à laquelle tous les autres élèves assisteront en fin d'année à la Source, avec leurs parents. De même, les enfants apprennent la citoyenneté. À l'école Robespierre, les enfants de cycle 3 ont magistralement organisé le choix du nom du groupe scolaire à venir, Rose Valland : ils ont eux-mêmes fait voter les adultes, après avoir effectué un 1er vote et une 1ère sélection entre enfants de l'école. Les élèves de l'école de l'Ancienne Mairie vont à présent suivre leur exemple, avec leur directrice, Mme Aubert. Outre ces deux processus démocratiques, je tiens à saluer Sophie et Ambre, deux élèves de CM2 de l'école Langevin, qui ont organisé une aide aux devoirs, durant toute l'année écoulée, pour les autres enfants. Rendre les enfants acteurs, citoyens, est à mon sens la meilleure éducation qui soit et c'est ce que nous faisons chaque jour à Fontaine.

Comment la ville de Fontaine contribue-t-elle aux apprentissages des élèves ?

Il faut bien voir qu'autour de la scolarité des enfants, qui est prise en charge par l'Education Nationale et les enseignants, la ville de Fontaine fait tout son possible pour améliorer leur accueil. Les établissements scolaires et leur rénovation sont pris en charge par la ville. Les temps périscolaires, du matin, du midi et du soir, de même. L'accueil du mercredi et des vacances en centres de loisirs, également. De plus, la ville met à la disposition des enseignants et des enfants de très nombreuses ressources : les ETAPS et gymnases pour le sport, le Vog, la Source et la médiathèque Paul Eluard pour la culture. On peut citer aussi le centre de Saint-Nizier, pour les sorties en montagne, auxquelles participent chaque année plus de 700 enfants. Il y a donc une véritable communauté éducative à Fontaine : je remercie ici tous les acteurs, enseignants et agents de la ville, qui y prennent part au quotidien, au service des enfants et de leurs familles.



Mois de la nuit : nouvelle édition

Le Mois de la nuit est un événement qui se déroule en octobre dans les communes de la grande région grenobloise avec pour objectif de sensibiliser le public à la pollution lumineuse. Ce programme propose une multitude d'activités, telles que des observations d'étoiles, des séances de photographie nocturne, des balades commentées, des conférences, des projections de films, des ciné-débats, des veillées contées, des ateliers scientifiques, des sorties nature...

À Fontaine, une balade dans le bois des Vouillants animée par un accompagnateur de montagne sera proposée. Objectifs : partir à la découverte des animaux nocturnes et des indices laissés lors de leurs passages.

Vendredi 25 octobre à 18h30

Balade : "À la découverte de la vie nocturne"

→ Rendez-vous à l'entrée du parc de La Poya (côté rue de l'Abbaye)

À partir de 8 ans

Gratuit, sur inscription au 04 76 28 75 53
Prévoir une tenue adaptée (chaude mais respirante), de bonnes chaussures de randonnée et une lampe frontale ou de poche.

 **Programme complet du Mois de la nuit**
grenoblealpesmetropole.fr



Environnement

TAILLE ET ÉLAGAGE : DES OBLIGATIONS LÉGALES

Les propriétaires riverains ont des obligations en matière d'élagage d'arbres, d'arbustes et de taille de haies en bordure des voies privées ou publiques. Petit rappel à propos de cette réglementation.

Les règles fixées en matière d'élagage et de taille de haie visent à garantir les bonnes relations de voisinage mais aussi à assurer la sécurité des piétons et la visibilité des feux de signalisation et des panneaux sur la voie publique.

Les règles entre propriétaires privés

Les distances minimales à respecter entre propriétaires privés sont les suivantes : pour les plantations de plus de 2 m, une distance d'au moins 2 m de la limite séparative est requise, et pour celles de moins de 2 m, 0,50 m. En cas de non-respect, un voisin peut être contraint par le tribunal d'élaguer ses arbres ou d'arracher ses plantations.

Les obligations au regard du domaine public

Les obligations d'élagage ne se limitent pas aux propriétés privées. Il est ainsi interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 m de la voie publique. En effet, les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'EDF, de France Télécom ou de l'éclairage public, ni gêner la circulation des piétons ou des cycles.

La ville a le pouvoir d'exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines des voies publiques pour garantir la sécurité des usagers. En cas de non-respect de ces

obligations, la responsabilité des propriétaires peut être engagée si un accident survient. De plus, toute infraction aux règles est passible d'une amende de 5^e classe d'un montant maximum de 1 500 euros.

La ville peut également procéder d'office aux travaux nécessaires aux frais du riverain, après une mise en demeure restée sans effet.

Enfin, chaque Préfet peut prendre des mesures pour lutter contre les incendies et imposer un débroussaillage aux abords des propriétés.

Terrains à proximité d'une forêt : quelles obligations ?

Si un terrain est situé à moins de 200 m d'un bois ou d'une forêt, comme c'est le cas dans le secteur de La Poya et en limite du bois des Vouillants, le propriétaire a l'obligation de le débroussailler. Cette obligation est à sa charge sur une profondeur de 50 m autour de son habitation.



Environnement

UNE NOUVELLE DÉCHÈTERIE MAXI À FONTAINE EN 2026

La déchèterie de Fontaine va faire peau neuve. Un projet de relocalisation de l'actuelle déchèterie mais aussi d'amélioration de cet équipement ont été actés.

La déchèterie de Fontaine est actuellement située sur une parcelle d'environ 1030 m² dans la zone industrielle des Vouillants. Au regard de l'étroitesse de cette parcelle, une relocalisation a été actée : la future déchèterie sera située au 22 rue Commandant Lenoir sur une parcelle de 5 007 m².

Mieux répondre aux besoins des particuliers

La future déchèterie sera une déchèterie maxi (au lieu d'une déchèterie proxi actuellement). Elle répondra aux besoins des particuliers de manière plus optimale notamment grâce à des horaires d'ouverture plus étendus. Des catégories de déchets supplémentaires seront également acceptées.

Un achèvement des travaux à l'horizon 2026

La démolition de l'actuelle déchèterie est prévue pour février 2025 pour une durée de 3 mois. La pose de la première pierre devrait avoir lieu en juin 2025. Le chantier durera ensuite environ 13 mois, les travaux devraient s'achever à l'été 2026.

Plus spacieuse, plus pratique et plus sûre

Les déchèteries métropolitaines de nouvelle génération doivent satisfaire à des exigences importantes en matière de confort d'usage, d'amélioration du tri, de sécurité et de respect de l'environnement. Parmi les améliorations qui permettent d'atteindre ces objectifs :

- L'agrandissement des voies de circulation
- L'amélioration du tri car les usagers ont à leur disposition davantage de filières de tri.
- L'adaptation aux nouvelles normes environnementales avec des déchèteries aménagées pour assurer la gestion des eaux pluviales.
- Le respect des nouvelles normes de sécurité avec des garde-corps adaptés.
- L'aménagement de "préaux des matériaux" pour déposer et échanger des matériaux et rebuts de bricolage entre usagers.

Horaires d'ouverture de la déchèterie

Les horaires d'ouverture de la déchèterie actuelle ont été modifiés depuis le 1^{er} juillet 2024.

Toute l'année (sauf juillet et août)

Mardi et mercredi : 8h15 < 14h15

Jeudi : 8h15 < 12h15

Vendredi et samedi : 8h15 < 12h et 13h < 17h30

Du 1^{er} juillet au 31 août 2025

Du mardi au samedi : 8h15 - 14h



Un nouveau food truck au parc de La Poya

Après 15 ans d'expérience en tant que cheffe de cuisine Fadila Chami s'est lancée dans la restauration ambulante avec une idée phare : proposer du fast-good (cuisine saine et rapide). Elle propose ainsi des repas équilibrés et gourmands. Elle est présente au parc de La Poya tous les mercredis et vendredis de 11h30 à 14h30.

Plus d'infos

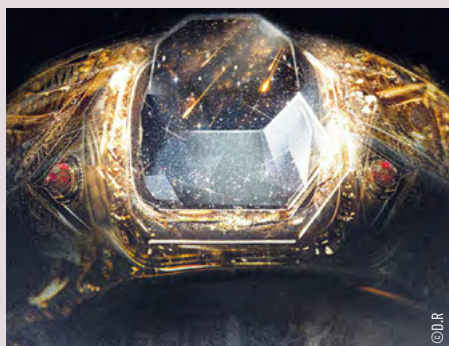
Gioia Streetfood

06 52 82 18 72

contact@gioiafoodtruck.fr

Rappel des conditions d'accès aux déchèteries

- L'accès aux déchèteries est réservé aux habitants de la Métropole. Les professionnels doivent s'orienter vers les déchèteries privées qui leur sont dédiées.
- Des contrôles peuvent être effectués par les agents d'accueil des déchèteries (demande de justificatif de domicile).
- Le volume total journalier autorisé, tout type d'apport confondu, est fixé à 6 m³ et 50 litres de déchets spéciaux liquides.
- L'accès aux quais est strictement limité aux véhicules d'un poids total autorisé en charge de moins de 3,5 tonnes.
- Actuellement, la déchèterie de Fontaine n'accepte pas les déchets suivants : couettes et oreillers, laine de verre, plâtre, pneumatiques, pneus jantés, polystyrènes, souches, textiles, traverses de chemin de fer, végétaux.



RENCONTRE LITTÉRAIRE

Olivier Paquet à la médiathèque

Le 26 octobre, en partenariat avec la librairie Arthaud, la médiathèque Paul Éluard accueille Olivier Paquet pour une présentation son nouveau roman *L'Ost céleste*, une œuvre littéraire au croisement de la fantasy historique et de la science fiction. Sur le devant de la scène : les figures de la reine et du banquier, respectivement inspirées d'Élisabeth II accédant au trône et de Laurent de Médicis mourant, dont la relation épistolaire scande le récit.

Docteur en science politique, Olivier Paquet est passionné par la science-fiction, l'animation japonaise et les mangas. Il obtient en 2003 le Grand Prix de l'imaginaire pour sa nouvelle *Synesthésie*. Ses techno-thrillers *Les Machines fantômes* (2019) et *Composite* (2022), lui ont valu d'être reconnu comme l'auteur français de référence en matière d'intelligence artificielle.

Samedi 26 octobre à 10h30

Rencontre littéraire avec Olivier Paquet
→ Médiathèque Paul Éluard



FESTIVAL

Les Forestivités : (re)connecter la forêt et le bois !

Du 20 octobre au 3 novembre, la 2^e édition des Forestivités, un festival consacré à la forêt et au bois, aura lieu dans plusieurs communes de l'Isère. Le festival s'ouvrira le 20 octobre au parc de La Poya à Fontaine. Le 21 octobre, une balade sera organisée dans le bois des Vouillants.

Le festival Les Forestivités accueilli l'an dernier à Fontaine pour sa 1^{re} édition revient cette année avec le thème : (Re)connecter la forêt et le bois. Les Forestivités proposent de nombreuses animations ouvertes à tous.

Ouverture du festival à La Poya !

Le dimanche 20 octobre, de 11h à 18h, rendez-vous à La Poya pour de nombreux jeux et ateliers gratuits. Participez à la construction d'une œuvre géante en kapla ou à un Tour du monde en 25 jeux ! Les enfants pourront s'engager dans un parcours d'orientation et un quiz pour gagner des récompenses. Les plus grands pourront s'essayer au travail du bois. Un atelier charpente sera proposé ainsi que des démonstrations d'engins forestiers et un stand sur les métiers et les formations de la forêt et du bois qui permettra de rencontrer des professionnels de la filière.

Un spectacle participatif à ne pas rater !

À 14h30, assistez au spectacle *Chantier ! La tournée du coq* par la compagnie Les Urbaindigènes. Ce jeu de rôle pour le lien social et la participation citoyenne invite petits et grands à se rassembler autour d'une charpente grandeur nature. Entre théâtre et acrobaties, plongez dans l'histoire d'un "Chantier !" collaboratif.

En balade dans le bois des Vouillants

Le lundi 21 octobre, découvrez les richesses écologiques du bois des Vouillants lors d'une balade commentée par un technicien de l'Office national des forêts. Au programme : observation de la faune et de la flore, présentation du plan de gestion durable et des défis à relever.

Les Forestivités à Fontaine

Dimanche 20 octobre de 11h à 18h

Jeux, ateliers et spectacle
Buvette et restauration sur place
→ Parc de La Poya

Lundi 21 octobre de 10h à 12h

Balade commentée par l'ONF dans le bois des Vouillants
→ Rendez-vous sur le site de l'ancien ball-trap
À partir de 10 ans
Prévoir de bonnes chaussures de marche

Plus d'infos
forestivites.fr



EXPOSITION

Hors saison

Dans le cadre du mois de la photo et en résonance avec la Biennale d'art contemporain de Lyon, Yves Monnier, artiste français, exposera au VOG du 9 novembre 2024 au 12 janvier 2025. Cette exposition réunira 2 séries de photographies qui explorent l'impact des activités humaines sur l'environnement, notamment dans le delta du Mississippi. L'une des séries de photographie Hors saison, dévoile des phénomènes atmosphériques invisibles. L'autre, Pilotis, illustre l'adaptation des habitants face aux catastrophes naturelles.

Autour de l'exposition

Tous les samedis à 15h

Visites commentées de l'exposition par une médiatrice culturelle

Du mardi au samedi – sur rendez-vous

Visites commentées pour les groupes

Samedi 9 novembre à 16h

Vernissage

Samedi 23 novembre à 16h

Conférence d'histoire de l'art animée par Fabrice Nesta *L'art et les préoccupations écologiques*

Samedi 7 décembre de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques animé avec Yves Monnier *L'air de rien*
À partir de 7 ans, sur inscription

Samedi 30 novembre de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques animée Marie-Charlotte Bard
À partir de 7 ans, sur inscription

Samedi 11 janvier de 15h à 17h

Atelier d'écriture avec Marion Jo
Sur inscription

Plus d'infos
levog-fontaine.eu
06 73 21 46 67

SPECTACLES/CONCERTS

Conférence déjantée et musiques du monde

En octobre à La Source, profitez d'une programmation variée et familiale avec notamment une conférence déjantée et deux concerts de musiques du monde.

Une conférence délirante avec Sapritch

Le 17 octobre, Sapritch nous présentera son one man show *I fell good* sous forme de conférence. À quoi sert la musique ? De quoi est-elle faite ? Pourquoi la musique nous procure-t-elle du bien être ? Ces questions centrales animent ce spectacle qui explore courants musicaux et mouvements sociaux pour prouver que la musique est un langage universel qui relie les humains. C'est aussi une digression comme on n'en fait peu et où « tout part en live » !

Pop urbaine et hip hop créoles

Le 18 octobre, assistez à un concert de pop urbaine créole avec la chanteuse Maya Kamaty, qui incarne le métissage créole réunionnais.

Fille d'un musicien et d'une conteuse, elle explore une identité culturelle en constante évolution. Son dernier album, *Sovaz*, célèbre une féminité puissante avec des rythmes syncopés. En première partie, Lwanbé, artiste réunionnaise, proposera un concert alliant la puissance du maloya et l'énergie du flow hip-hop créole, affirmant une identité insulaire à la fois rebelle et inspirante.

Sapritch *I fell good* Jeudi 17 octobre à 20h

→ La Source
Tarifs : 5 € à 12 €
À partir 12 ans

Maya Kamaty + Lwanbé Vendredi 18 octobre à 20h30

→ La Source
Tarifs : 9 € à 14 €

Des concerts jeune public

En octobre, retrouvez 2 concerts jeune public à La Source : *Berceuse*, destiné aux enfants à partir de 18 mois, et Les Frères Casquette, un concert rap pour les enfants dès 6 ans. *Berceuse* mêle voix parlée et chantée avec des paysages sonores et des improvisations musicales. Les Frères Casquette, un groupe de hip-hop intergénérationnel, offre des mélodies accrocheuses et des textes drôles.

Berceuse Mercredi 16 octobre à 15h30

→ La Source
Tarif : 5 €
À partir de 18 mois

Les Frères casquette Mercredi 30 octobre à 15h

→ La Source
Tarif : 5 €
À partir de 6 ans

Plus d'infos
lasource-fontaine.fr

SORTIR • agenda

Jusqu'au 20 octobre

Semaines d'information sur la santé mentale

Programme complet : ville-fontaine.fr

Vendredi 11 octobre

Apéro Lecture

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

Soirées jeux (adultes)

Avec la ludothèque

→ Espace 3 POM' à 20h

L'Astro-Symphonie

Conférence jazz et dessinée par le Big Band de l'OEUF

Dans le cadre du Grenoble Alpes Jazz Festival

→ La Source à 20h30



Berceuse

→ La Source à 15h30

Tarif : 5 €

À partir de 18 mois

Les Chats badins (swing)

Dans le cadre du Grenoble Alpes Jazz Festival

→ Salle Edmond Vigne à 20h30

Tarifs plein : 10 € à 15 €

Ouverture de la billetterie 30 mn avant le concert. Pas de réservation possible.

Les envolées

Cie Artemuse

→ La Guinguette à 20h30

Tarifs plein : 10 € à 15 €

Tarif : 10 €

Mardi 15 octobre

Pause café avec l'association Alphi

→ Place des Écrins de 13h30 à 16h

À partir de 14 ans

Mercredis 16, 23 et 30 octobre

Ateliers numériques jeunes

→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

À partir de 7 ans

Jeudi 17 octobre

Sapritch I feel good

Tarifs : 5 € à 12 €

À partir 12 ans

→ La Source à 20h

Vendredi 18 octobre

Parlons numérique ! (Adultes)

Faisons le point sur les réseaux sociaux.

→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

Maya Kamaty + Lwanbé

→ La Source à 20h30

Tarifs : 9 € à 14 €

Soirée comedy club

→ La Guinguette à 20h30

Tarif : 10 €

Dimanche 20 octobre



Festival Les Forestivités

Journée d'ouverture : jeux, ateliers et spectacle

Buvette et restauration sur place

→ Parc de La Poya de 11h à 18h

À partir de 7 ans

Lundi 21 octobre

Balade commentée par l'ONF dans le bois des Vouillants

Dans le cadre du mois de la nuit

→ Rdv sur le site de l'ancien ball-trap à 10h

Mardi 22 octobre

Repair Café

→ Maison des habitants George Sand de

13h45 à 16h45

Tarif : 4 €

Mercredi 23 octobre

Création d'un refuge pour les mammifères

Atelier animé par la LPO

→ Parc Jean Moulin (à côté des jeux pour enfants) à 10h

Gratuit, sur inscription : 04 76 28 75 53

Sortie montagne

→ Maison des habitants George Sand à 8h30

Inscriptions : 04 56 38 22 23 ou 04 76 27 13 09

Tarifs : 3 € adulte et 2 € enfant

Vendredi 25 octobre

Balade « À la découverte de la vie nocturne »

Dans le cadre du festival Les Forestivités

→ Parc de La Poya (entrée rue de l'Abbaye) à 18h30

Gratuit, sur inscription : 04 76 28 75 53

Samedi 26 octobre

Rencontre littéraire avec Olivier Paquet

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Mardi 29 octobre

Pyjama party

Enfilez votre plus beau pyjama pour une soirée conviviale !

Au programme : jeux, musique court métrage, pop corn et repas partagé

→ Maison des habitants Romain Rolland de 18h à 21h

Sur inscription : 04 56 38 22 23

Mercredi 30 octobre

Création d'une haie sèche et de refuges pour les animaux

Atelier animé par la LPO

→ Parc de La Poya (à côté du bassin) à 10h

Gratuit, sur inscription : 04 76 28 75 53



Les Frères casquette

→ La Source à 15h

Tarif : 5 €

À partir de 6 ans

SORTIR • agenda

Jeudi 31 octobre

Projection du film Zombillénium

Spécial Halloween

→ **La Source à 15h30**

Tarifs : gratuit pour les Fontainois, 3 € pour les extérieurs

Samedi 2 novembre



Arena comédy club

Plateau d'humoristes du Jamel Comedy Club
En soutien à l'association Ekipaje, une part des bénéfices sera reversée pour la construction de puits en Afrique

→ **Salle Edmond Vigne à 19h**

Réservations : arenaprod.fr

Mardi 5 novembre

Parlons bouquins ! (adulte)

→ **Médiathèque Paul Éluard à 17h30**

Mercredi 6 novembre

Parlons bouquins (jeunes)

→ **Médiathèque Paul Éluard à 17h**

Vendredi 8 novembre



La Claque

(électro-pop et numérique dès 12 ans)

→ **La Source à 20h**

Soirée comédy club

→ **La Guinguette à 20h30**

Tarif : 10 €

Du 9 novembre au 12 janvier 2025

Exposition d'Yves Monnier

Hors saison (photographies)

Dans le cadre du Mois de la photo et en résonance avec la Biennale d'art contemporain de Lyon

Vernissage le 9 novembre à 16h

→ **Le VOG**

Samedi 9 novembre

Aurélie Leï + 2 singes en hiver

→ **La Guinguette à 20h**

Tarif : 12 €

Mercredi 13 novembre

Contes à croquer

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Atelier numérique (jeunesse)

→ **Médiathèque Paul Éluard à 15h**

Vendredi 15 novembre

Soirées jeux (adultes)

Avec la ludothèque

→ **Espace 3 POM' à 20h**



**Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr**

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour Fontaine

Face à la violence, agir ensemble

Depuis le début de l'année, l'agglomération grenobloise, et Fontaine en particulier, subit une véritable guerre des gangs liée au trafic de drogue. Ces affrontements entre dealers, marqués par 21 fusillades, dont 12 ces derniers mois, ont provoqué une grande inquiétude chez nos habitants. Ces violences sont inacceptables. Elles demandent une réponse ferme et collective.

Notre majorité n'a pas attendu pour réagir. Nous avons installé 30 nouvelles caméras de vidéoprotection et 30 autres le seront en 2025. Lors du prochain budget, nous proposerons une nouvelle augmentation des effectifs de notre police municipale, qui avait déjà été renforcée de 30 % en début de mandat. Nous continuerons à investir dans la modernisation des équipements pour garantir la sécurité de nos agents, déjà armés.

Cependant, aussi nécessaires que soient ces actions, elles ne suffiront pas à éradiquer la violence. La guerre des gangs ne peut être combattue efficacement que si nous agissons ensemble. La Ville de Fontaine est prête à prendre toute sa part mais elle a besoin de l'État et de la justice pour des moyens accrus et une coopération renforcée. C'est en ce sens que nous avons proposé lors du dernier conseil municipal, à l'ensemble des groupes politiques, de cosigner un courrier à destination du Premier ministre appelant des renforts supplémentaires de la police nationale pour sécuriser les quartiers les plus touchés.

Ensemble, nous devons reconquérir les espaces publics, notamment aux abords de ces points de deal et des montées d'immeubles. C'est par une action concertée impliquant commerçants, habitants et élus que nous pourrions repousser cette menace. Un nouveau dispositif associant tous ces acteurs sera présenté avant la fin de l'année, car seul un effort collectif pourra ramener la paix et la sérénité dans nos quartiers.

L'urgence est là, mais c'est en agissant de concert, que nous reprendrons le contrôle et garantirons un avenir serein aux fontainois.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelynne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Berail.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète
commune, écologique et solidaire

Feuilles d'automne avant l'hiver ?

La politique économique de Fontaine est un échec manifeste. Le maire, qui avait promis de soutenir les commerces et de créer des emplois, n'a pas tenu parole.

Aucun effort concret n'a été fait pour attirer des entreprises, dynamiser le commerce et l'emploi.

Pire, la suppression de la Foire d'Automne, événement commercial et festif majeur, prive les commerçants d'une vitrine et affaiblit l'attractivité économique locale.

La restructuration de l'avenue du Vercors illustre cette mauvaise gestion. Menée sans tenir compte des préoccupations des acteurs économiques et riverains, elle a lourdement affecté les commerçants, dont les chiffres d'affaires ont chuté sans compensation ni soutien. Ces petites entreprises, vitales pour l'économie locale, ont été négligées, révélant un manque de considération pour le tissu commercial de proximité.

Et que penser de l'hypothèse de supprimer la circulation automobile sur l'avenue Aristide Briand, entre la place Maisonnat et le pont du Drac ? Quel impact sur des commerces déjà fragilisés par la baisse de fréquentation et du pouvoir d'achat ?

Les critiques répétées contre la Halle du marché Cachin, une réalisation de l'ancienne équipe, sont injustifiées.

Cette infrastructure, qui satisfait commerçants et clients, prouve son succès, tandis que la municipalité reste incapable de proposer des solutions pour revitaliser l'économie locale.

Les élus se contentent de constater les faillites d'artisans, les fermetures de commerces et de pharmacies, sans offrir de perspectives de relance.

Le projet des "Portes du Vercors", qu'ils ont tant décrié lorsqu'ils étaient dans l'opposition, est désormais leur unique issue.

Le silence en conseil municipal sur les actions du service économique révèle un désintérêt pour le développement de Fontaine. Certes, la Métropole a la compétence économique, mais le maire se dérobe à ses responsabilités et maintient la ville dans l'immobilisme.

Fontaine mérite une gestion plus audacieuse pour relancer son dynamisme.

Jean-Paul Trovero (PCF), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)
Laurent Jadeau (PCF)

Oser à Fontaine

Agir vite !

Cette rentrée a de nouveau été marquée par de tristes événements de violence inadmissibles. L'ensemble de la métropole est touché, mais Grenoble et Fontaine spécifiquement et le climat est très difficile.

Force est de constater que les caméras n'ont pas amélioré les choses ces dernières années. Seule la présence de terrain, le tissage de réseaux dans les quartiers, le travail de relais et une présence visible dans la ville permettra le réinvestissement de l'espace public et la sanctuarisation de la sûreté. Cette notion, déjà évoquée par la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen comme faisant partie des droits naturels et imprescriptibles, désigne l'état de quelqu'un.e à l'abri et qui n'a rien à craindre. Il ne doit pas exister de zone de non droit. Aucun quartier ne doit être abandonné. Nous le martelons depuis des années, avec humilité, c'est la présence terrain qui permet à chacune et chacun de se sentir en sûreté, serein et tranquille.

C'est un travail de fourmi, qui nécessite désormais un travail commun de l'ensemble des collectivités : communes, métropole, département, région. Il n'est plus possible de se cacher derrière ses compétences propres, le sujet est trop grave. Nous avons hier soir, en Conseil Municipal, fait cette proposition d'appeler toutes les collectivités à travailler ensemble sur ce sujet. Il y a des réunions régulières avec la police nationale et la Préfecture, mais force est de constater que l'échelle a changé. Face au grand banditisme et à la diversité de violence à laquelle nous faisons face, il nous faut changer d'outils. Dans une démarche constructive, nous avons cosigné le courrier du Maire qui appelle à plus de moyens de Police Nationale sur notre commune. Cela ne remplacera pas le travail nécessaire de prévention dans les quartiers, mais c'est complémentaire. Développer la présence humaine dans la ville fait partie des outils auxquels nous croyons. Face à une situation grave, nous devons ouvrir le champ des possibles.

Sophie Romera (L'APRES), présidente

Jérôme Dutroncy (LFI),

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30

04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé Simone Veil

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46

Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

→ Centre de santé sexuelle

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40

Conseils et informations, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10

espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62

Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille dans ses 2 bassins intérieurs :

Lundi : 12h - 13h25

Mardi : 12h - 13h25

Mercredi : 16h15-19h30

Jeudi : 11h30-13h45

Vendredi : 11h30-13h45 et 16h45-19h30

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.

Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus" modifiés au 1er juillet 2024

Toute l'année (sauf juillet et août)

Mardi et mercredi : 8h15 - 14h15

Jeudi : 8h15 - 12h15

Vendredi et samedi : 8h15 - 12h et 13h - 17h30

Du 1er juillet au 31 août

Du mardi au samedi : 8h15 - 14h

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau

d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30

(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048

Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr

Visites de quartier

N'oubliez pas les prochaines visites de quartier :

Secteur Floralties/Thorez

Lundi 7 octobre

À 17h30 École Marguerite Tavel

Hôtel de ville

Lundi 14 octobre

À 17h30 Parvis de l'Hôtel de Ville

La Poya

Jeudi 17 octobre

À 17h30 École Jeanne Labourbe



Plus d'infos
ville-fontaine.fr

Maisons des habitants : appel à bénévoles

Les maisons des habitants sont ouvertes à tous et proposent une grande variété d'activités. Certaines nécessitent l'engagement d'habitants bénévoles. Vous souhaitez les rejoindre ? Votre engagement peut prendre plusieurs formes.

Vous pouvez proposer un soutien aux écoliers et collégiens pour les aider à faire leurs devoirs ou mener des projets scolaires. Des bénévoles sont également recherchés pour le Repair Café qui permet de donner une seconde vie aux objets et petit électroménager en panne ou cassé. Une passion à transmettre ?

Venez proposer un atelier ! Des collectifs d'habitants se sont aussi formés pour mener des actions sur des thématiques spécifiques : jeux, culture, randonnée... N'hésitez pas à les rejoindre ou à proposer d'autres thèmes. Enfin, les bénévoles sont les bienvenus lors de temps forts tels que les fêtes de quartier ou le Carnaval.



Plus d'infos

mdh@ville-fontaine.fr

04 56 38 22 23

04 76 27 13 09

**JOURNÉE
D'OUVERTURE**
20 oct.
Parc de la Poya
Fontaine

festival

en Isère

LES Forestivités

Les forêts sortent du bois

Du 20 oct. au 03 nov. 2024

Visites

Sorties forêt

Ateliers - Jeux

Spectacles

Démonstrations

www.forestivites.fr

Design graphique : Studio Bambam

© IUR

